



Pôle développement
Direction du développement et de l'aménagement territorial
Sous-direction aménagement et transition écologique
Affaire suivie par Christophe MADEGARD
☎ : 05.44.00.16.36
Réf. PDEV/DDAT/SDATE/2024/n° 01/140

Monsieur Guillaume GUERIN
Président de la Communauté urbaine
Limoges Métropole
19, rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 15 JAN. 2024

Objet : Modification simplifiée n° 9 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Feytiat.

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité pour avis concernant le projet de modification simplifiée n° 9 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Feytiat.

Ce projet porte sur la suppression d'un emplacement réservé destiné initialement à permettre l'élargissement d'une voirie. Le règlement écrit ainsi que la liste des emplacements réservés sont concernés par cette modification.

Après examen des documents, ce projet de modification simplifiée n° 9 du PLU de la Commune de Feytiat n'appelle aucune observation de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à toi

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEBLOIS